



Assemblée générale du 22 août 2015

Compte rendu

I. Approbation de l'ordre du jour

Gérard Martin, secrétaire général ouvre l'Assemblée générale et fait approuver l'ordre du jour à l'unanimité.

II. Rapport d'activité du Conseil d'Administration présenté par le Secrétaire général avec intervention des responsables de secteur.

Gérard Martin présente le rapport d'activité de l'année associative 2014-2015. (disponible dans l'espace adhérent)

Gérard remercie Monique Cerisier Ben Guiga, présidente sortante pour son dévouement et ses compétences mises sans relâche au service de l'association.

Monique Cerisier Ben Guiga prend alors la parole.

« Chers amis,

Merci à Gérard pour ce beau rapport d'activité auquel son éditorial a donné tout son sens.

Merci Gérard pour tes mots chaleureux envers moi.

Merci au CA qui m'a gâtée hier soir.

Après deux mandats de trois ans je quitte la présidence de notre association.

Je ne la quitte pas pour autant ni tous les amis que j'y ai.

Je ne cesse pas non plus de militer, comme mon prédécesseur, François Nicoullaud, le fait depuis six ans.

Il est vrai que je serai heureuse d'avoir un peu plus de temps pour ma vie personnelle et pour des associations telles que la Ligue des Droits de l'Homme et l'Association France-Palestine Solidarité dont j'ai été une adhérente peu active jusqu'alors, faute de temps.

Je crois qu'il est bon de passer le témoin afin que l'association, au fil des années, assure à la fois la continuité de ses instances nationales et leur renouvellement. Ce qui est vrai pour le national me paraît l'être aussi pour les sections.

Permettez-moi de partager avec vous quelques-uns des enseignements que je tire de mes trente-quatre années d'appartenance à Français du monde-adfe et de ces six années de présidence.

Tout d'abord, rien de bon, dans la vie associative, ne sort de l'action solitaire



Sans l'équipe du bureau national, il n'y a pas de présidence possible. Sa composition a évolué au fil de ces six ans et je veux témoigner de sa cohésion et de son dynamisme. Les témoignages en ce sens abondent.

Voyez comme chacun vient de se succéder à la tribune pour présenter le thème dont il avait assuré la responsabilité pendant l'année.

Voyez les derniers numéros du magazine Français du monde pris en charge selon leur thème par l'un ou l'autre : Mehdi Benlahcen pour le dernier, Gérard Martin et Marie-Pascale Avignon-Vernet pour le précédent.

Voyez les fiches publiées sur le site : Nicole Galéazzi, Marie-Pascale Avignon-Vernet, Michèle Bloch et tous les autres : chacun apporte sa participation. Et c'est grâce à Catherine Libeault que la dynamique pour le développement durable a été lancée et que nous pourrons écouter un exposé de Gilles Lemaire sur les enjeux de la COP 21 en fin de matinée.

L'équipe du bureau national s'appuie sur celle du siège, Laurence et Hélène en ce moment en l'absence d'Isabelle. Elle s'appuie aussi sur des adhérents tels que Mona Muraccioli puis Jean-Louis Sabatié qui assurent, à Paris, nos relations avec Solidarité Laïque et les autres associations de solidarité internationale.

Second enseignement

*L'objectif qui oriente toutes nos actions est **la défense de la citoyenneté des Français établis à l'étranger.***

Parce que nous sommes une association citoyenne, notre défense des Français à l'étranger est animée par les valeurs fondatrices de la République auxquelles la gauche se réfère sans réserve : Liberté, Egalité, Fraternité ce qui implique la solidarité avec les plus vulnérables, Laïcité enfin, sans laquelle il n'y a ni liberté de pensée, ni égalité entre les citoyens.

Nous ne sommes donc pas une association sportive et culturelle dont la fonction serait de pourvoir aux loisirs des Français de l'étranger.

Nous ne sommes donc pas, non plus, une copropriété attachée à la seule défense des intérêts des copropriétaires de la nationalité française.

Ce qui n'empêche que nous organisons des activités conviviales, sportives, culturelles, festives pour raffermir le lien social qui constitue le terreau de la citoyenneté.

Ce qui n'empêche pas non plus que nous défendons les droits de nos compatriotes à la protection et à l'aide sociale, à l'école, à l'exercice des droits civiques parce qu'ils sont la déclinaison, au quotidien, des valeurs républicaines.

Si elle oubliait l'objectif que je viens de rappeler notre association n'aurait ni sens, ni raison d'être.

Troisième et dernier enseignement

En tant qu'association, comme en tant qu'individus, c'est par la défense de causes collectives élevées - qui nous dépassent - que nous nous dépassons et donnons sens à notre vie.

C'est la raison pour laquelle le bureau national soutient activement les sections qui organisent des actions de solidarité avec leur pays d'accueil ou dans un cadre international. De l'organisation des soins en France aux grands blessés de la Place Tahrir par notre section du Caire, au soutien avec le Lycée Français aux AMAP de paysans du Salvador, à la participation de la section de Tunis à la manifestation contre le terrorisme qui a suivi l'attentat du Bardo, tout l'arc-en-ciel de la solidarité internationale nous est offert.



C'est pourquoi nous continuons à vous encourager vivement à participer au Téléthon, magnifique témoignage de mobilisation populaire pour le financement de la recherche sur les maladies rares que l'industrie pharmaceutique néglige, faute de rentabilité. En y participant, vos sections manifestent la citoyenneté active de leurs adhérents et sympathisants aux yeux de la France entière.

C'est aussi pour cela que nous vous proposerons, tout à l'heure, de mener des actions de terrain pour la défense de la planète à l'occasion de la COP 21.

En une période de l'histoire où la barbarie gronde à nouveau à coup de tortures et de décapitation infligées à un archéologue de 82 ans, à coup d'armes chimiques, de bombes incendiaires, à notre époque où, dans un déni absolu du caractère sacré de la vie humaine, des bombardements aériens ciblent écoles, hôpitaux et, il y a quelques jours, un marché bondé, nouveau Guernica, où Yéménites, Soudanais, Irakiens, Syriens, Gazaouis et tant d'autres peuples sont broyés par la guerre, rappelons-nous qu'il y a 75 ans, face à la barbarie nazie, c'est dans le terreau des solidarités professionnelles et associatives que se sont enracinés les réseaux de résistance à l'occupation et ceux qui ont permis de sauver des dizaines de milliers de juifs de l'extermination. Soyons une de ces associations qui pourrait résister, si les circonstances l'exigeaient et aujourd'hui, quand l'afflux des réfugiés de guerre est traité dans notre pays et en Europe comme « un problème migratoire », les circonstances l'exigent déjà,

Soyons un de ces lieux où la défense des valeurs de la République Française s'organise. »

Gérard Martin lit ensuite le message de Matthias Fekl, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger

« Chers amis, je n'ai malheureusement pas pu répondre positivement à l'invitation que votre Présidente m'avait adressée à l'occasion de votre Assemblée générale.

Je souhaite néanmoins vous dire à quel point Français du monde-adfe est une association qui compte dans le paysage de la représentation de nos compatriotes qui résident hors de France. Elle compte car elle a, la première, il y a plus de trente ans, ouvert les yeux des Français sur une réalité de l'expatriation et des communautés établies à l'étranger bien différente des clichés qui prévalaient alors et contre lesquels, vous et moi, luttons encore aujourd'hui.

Français du Monde compte car on lui doit des avancées majeures pour intégrer pleinement les Français établis hors de France dans la communauté nationale : par la participation à la vie citoyenne, par le développement de programmes d'enseignement du français, mais aussi par la mise en place de mécanismes de solidarité avec ceux de nos compatriotes qui en ont besoin.

Mon action au Quai d'Orsay auprès de Laurent Fabius s'inscrit dans la lignée de ce que Français du Monde-adfe a construit depuis plus de trente ans. Faciliter la vie de nos compatriotes à l'étranger, faciliter l'exercice de leur citoyenneté, améliorer leur accès à un enseignement français ou en français, maintenir une solidarité forte avec les plus fragiles sont les objectifs que nous poursuivons dans un contexte budgétaire, il faut avoir la lucidité de le reconnaître, difficile.

Enfin, Français du Monde compte parce que c'est une association vivante, vivante de la mobilisation de ses membres, de son bureau et de sa Présidente. Je souhaite remercier Monique Cerisier ben Guiga pour son action infatigable au service des Français de



l'étranger et souhaiter mes meilleurs vœux de succès aux prochains conseils d'administration et bureau.

Excellente assemblée générale à toutes et à tous. ».

Débat sur le rapport d'activités

Fwad Hasnaoui (Algérie) rappelle qu'un nouveau vote va avoir lieu sur la circonscription Afrique du Nord pour élire les Conseillers AFE de la zone. Il fait un appel à ceux qui connaissent des conseillers consulaires de la zone du Maghreb pour les inciter fortement à voter pour la liste Français du monde. Il lance aussi un message de solidarité à Pouria Amirshahi, député des Français de l'étranger, qui combat la maladie.

Patricia Moerland (Pays-Bas) met en garde sur le détournement de photos sur les réseaux sociaux.

Le Secrétaire général demande le passage au vote. Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

III. Présentation du rapport financier par la trésorière

Michèle Bloch présente le rapport financier de l'association en précisant qu'il porte sur l'année civile 2014 et non sur l'année associative. Le rapport du cabinet comptable FERCO est tenu à la disposition des adhérents présents.

Débat sur le rapport financier

Gilles Chêne (Munich), revient sur le demi-poste qui a disparu et demande à quoi est due cette disparition.

Gérard Martin explique qu'Hélène Conway-Mouret a choisi de reprendre les points attribués aux parlementaires, décision qui lui appartient totalement.

Michèle Bloch souligne que la mise à disposition d'un attaché parlementaire peut être considérée comme 'illégal' mais que la conviction du BN est que, comme les sénateurs représentant les Français de l'étranger n'ont pas de circonscription, l'attaché parlementaire qui travaille au siège et au Sénat contribue au travail du sénateur et sa mise à disposition semble acceptable. Hélène n'a pas souhaité le faire et elle compense en partie.

Fwad Hasnaoui (Algérie) demande si l'an dernier l'association était dans la même situation financière et comment faire pour résorber ce déficit.

Michèle Bloch explique que dans cette situation il est possible de tenir deux ans mais pas plus et qu'il faut diminuer les charges mais qu'il y a peu de latitude. Il y a eu un investissement de 50 000 euros pour rénover les locaux de l'association, il ne serait donc pas intéressant de déménager.

Monique Cerisier ben Guiga ajoute que ce sont les rentrées financières, contributions des conseillers consulaires, contributions des sénateurs et des députés qu'il faut faire croître.

Edmond Aparicio (Sao Paulo) évoque le problème des élus qui ne participent pas à l'effort financier alors qu'ils s'y sont engagés.



Un participant revient sur la question de Fwad Hasnaoui et explique qu'on peut faire le choix de prendre dans le fond de réserve. Michèle Bloch renchérit que ce n'est pas souhaitable mais Nicole explique que ce n'est pas non souhaitable d'avoir un fond de réserve et espère que les placements sont faits de manière éthique.

Monique Cerisier ben Guiga explique qu'elle a tout fait depuis plusieurs années pour laisser une association en état de marche et qu'il n'est pas souhaitable de puiser dans les réserves qui pourraient s'épuiser ; elle rappelle qu'une partie de notre budget provient d'une subvention de l'Etat et qu'on ne sait pas ce qu'il adviendra de cette subvention dans un an ou plus. Elle ajoute que le CA a le devoir de prévoir l'avenir.

Claude Vilain (Ethiopie) propose que la cotisation passe à 20 euros.

Quelqu'un propose qu'on augmente de 15 personnes le nombre d'adhérents dans chaque section.

Patricia Moerland (Pays-Bas) demande s'il y a des prestataires pour la communication. Michèle Bloch explique que le seul prestataire est le webmaster. Tout le reste se fait en interne. Patricia Moerland souhaite aussi savoir combien rapportent les placements. Michèle explique qu'il s'agit uniquement de placements à 1%.

Le Secrétaire général demande le passage au vote. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Gérard Martin explique alors que le CA a décidé hier de passer la cotisation **de 19 euros à 22 euros** (23 euros par Internet) étant entendu que la cotisation, part nationale, n'a pas augmenté depuis 10 ans. Cela serait un moyen d'atténuer la contrainte financière. Il demande si l'assemblée serait prête à l'accepter.

Le secrétaire général demande si l'assemblée est favorable à une augmentation de la cotisation. L'assemblée est favorable à une augmentation de la cotisation.

François Boucher se dit favorable à une augmentation mais explique qu'une augmentation supérieure à 22 euros pourrait nous faire perdre des adhérents et serait donc un manque à gagner.

Edmond Aparicio renchérit que 3 euros de plus ne vont pas résoudre le problème.

Charles Roméro explique que dans une section nouvellement créée comme la sienne il est difficile de beaucoup augmenter les cotisations, ça peut faire fuir les gens.

Pierre Avédikian intervient pour se dire favorable à cette augmentation car le coût de la vie a augmenté et qu'il lui semble aberrant de discuter du montant de l'augmentation ici. On pourrait prévoir désormais d'augmenter au fur et à mesure.

Gérard Martin précise aussi que les sections sont libres de fixer la part qui leur revient. Cela permet de constituer une caisse locale et pourquoi pas de régler les adhésions de ceux qui ne le peuvent pas.

Augmentation adhésion à 22 euros. L'assemblée est favorable à l'unanimité moins une abstention.

François Roussel (Japon) s'abstient en expliquant que le niveau de vie a baissé au cours de ces dernières années au Japon et qu'il n'est pas facile de demander plus.



IV. Intervention de Gilles Lemaire, écologiste altermondialiste, Alternatiba sur la thématique de la COP 21

Retrouvez sa présentation PowerPoint dans l'espace adhérent du site Internet

Questions suite à l'intervention de Gilles Lemaire

Jérémie Fosse (Barcelone) explique que depuis son pays, en Méditerranée, il voit bien le lien entre immigration et crise climatique. Il insiste sur le coût économique énorme du changement climatique, on sait que 10% du coût du PIB annuel va être consacré à la lutte contre le changement climatique. Il propose que l'association soit membre de la Coalition climat. Il a prévu d'organiser une conférence dans sa section sur la COP 21. Cela peut permettre de faire connaître l'association. Au niveau de l'école française, vont être mis en place un programme de mobilité douce via le covoiturage ainsi qu'un programme pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Jean-Yves Leconte (sénateur) demande comment conjuguer les moyens pour lutter les migrations et gérer le « fond vert », et aborde le problème de la gouvernance du fond vert.

Hélène Conway-Mouret (sénatrice) rappelle que concernant la COP 21, le MAEDI est à la manœuvre pour aller vers un accord contraignant et les consulats sont mobilisés.

L'ensemble du réseau diplomatique soutiendra tout effort fait par les associations sur cette thématique. Elle encourage toutes les sections à s'organiser dans ce sens-là.

Boris Faure (FFE) estime qu'en 20 ans la conscientisation a avancé et que le PS a inscrit dans son ADN la question écologique. Il demande quel est l'impact de la loi sur la transition énergétique.

Kalliopi Ango Ela (Cameroun) rappelle que les sections ont le devoir d'informer puis de conscientiser leurs membres là où la conscience écologique n'est pas systématique.

Gilles Lemaire répond aux différentes interventions : il explique que la question des réfugiés climatiques va devenir de plus en plus brûlante. Ils n'ont aucun statut au niveau international. Il explique ensuite que les accords des COP ont différents statuts et le plus prégnant est le statut de traité. Dans l'accord de Kyoto, qui est un traité, il avait été décidé l'application de sanctions financières qui n'ont, jamais, été appliquées. A ce jour, les choses sont très mal engagées pour qu'émerge de la COP 21 un traité au lieu d'un simple accord et c'est dans ce sens qu'il faut faire pression.

Concernant le Fond vert, il y a le problème du montant des fonds alloués et le problème de la gouvernance de ces fonds.

On ne réglera pas le problème du changement climatique en réduisant uniquement le temps de sa douche mais on ne le résoudra pas non plus s'il n'y a pas de changement de comportement. Il faut, à la fois, changer les comportements et que l'Etat prenne des mesures qui vont dans ce sens.

Concernant le Grenelle de l'Environnement, Gilles Lemaire nous invite à écouter le discours de Nicolas Sarkozy à l'issue de ce Grenelle. C'est un discours qui pose les bonnes questions mais celles-ci sont restées à l'état de questions. Pour la loi sur la transition énergétique, c'est pareil il la trouve bien faite mais rappelle qu'il a vu trop de lois dont les décrets d'application n'ont jamais vu le jour.



Les politiques mises en œuvre n'ont pas progressé et certaines politiques publiques vont même à l'encontre de ces lois. La loi Macron, pour exemple, met en concurrence ligne de bus et lignes de train alors que c'est le contraire de ce qu'il faut faire.

V. Intervention de Christophe Bouchard, Directeur des Français de l'Étranger

Il fait un point sur les différents chantiers menés par le MAEDI.

Le MAEDI adapte le réseau consulaire en tenant compte des besoins et des réalités budgétaires, en se réorganisant au niveau géographique et en menant de réformes pour gagner en efficacité et simplicité et dégager des marges de manœuvre pour les agents des postes.

Sur le réseau, pas d'évolution majeur. Il restera tel qu'il est. Le MAEDI arrive à la fin du processus de réorganisation du réseau en Europe. Depuis 10 à 20 ans, le réseau a été allégé : un ou deux postes consulaires ont été conservés par pays européen et des consulats d'influence ont été mis en place avec une action consulaire consacrée aux situations d'urgence.

Autre évolution importante : la réduction de la taille de certaines ambassades pour arriver à des Postes de présence diplomatique (PPD) qui se consacrent à des actions spécifiques. Il s'agissait d'une alternative à la réduction pure et simple des actions publiques.

En contrepartie de ces économies, le MAEDI a conscience de la **nécessité d'augmenter les moyens là où la population française augmente fortement**. Les moyens ont été renforcés en Australie, dans les pays du Golfe, à Londres, au Brésil...

Concernant les Visas, priorité pour le Ministre Laurent Fabius, il s'agit d'un des rares domaines où les moyens ont été augmentés. Il s'agit d'un effort voulu vers les publics que nous voulons toucher (tourisme, chercheurs, étudiants...)

Malgré tout, la vraie solution reste la réforme de simplification des démarches car les ajustements du réseau ne suffisent pas. Les postes pourront alors jouer davantage un rôle de proximité (social, difficulté, bourses) en étant dégagés de tâches administratives lourdes.

Les différents chantiers menés par la DFAE :

- **Réforme du registre des Français établis hors de France.** Toutes les démarches d'inscription pourront désormais être faites en ligne: inscription, modification, radiation. Il y aura vérification systématique par mail une fois par an. Un système de géolocalisation permettra renforcer la sécurité. Le tout sera intégré au site servicepublic.fr.
- **Fin de la double comparution pour les passeports et possibilité dans un certain nombre de pays de recevoir son passeport par voie postale.** Environ 2/3 des pays seront concernés. Cette réforme devrait être opérationnelle dès le début de l'année 2016. Certains consuls honoraires devraient pouvoir remettre des passeports, le MAEDI attend encore l'accord du Ministère de l'Intérieur.
- **Simplification en matière d'état civil.** Les données pourraient être transmises directement aux notaires concernés. Le projet est techniquement réalisé, il manque



juste la signature du Conseil Supérieur du Notariat. Un projet du même type a été engagé avec les préfetures. Il est en phase d'expérimentation.

- **Qualité du service:** mise en place du référentiel Marianne. Il s'agit d'une charte de qualité du service public. Cette charte va être déployée à l'ensemble du réseau. Elle concerne les délais de réponse, la qualité de l'accueil etc. et a pour but d'améliorer ce qui peut l'être.

Perspectives à plus long terme :

- **Grande réflexion sur le ministère du 21^{ème} siècle.** L'objectif est d'arriver à faire en sorte que quasiment-toutes les démarches administratives puissent être réalisées à distance.

Le Budget social et solidarité

Le Ministère a globalement obtenu une stabilité des crédits. Cette stabilité des crédits devrait permettre de satisfaire les besoins, notamment pour les Bourses scolaires. Le Budget social sera globalement maintenu. La seule évolution est le budget pour l'emploi qui doit maintenant être financé par des fonds privés.

Représentation des Français et réformes en vue des prochaines échéances électorales :

- **Les conseils consulaires** fonctionnent après une phase de mise en place. Le MAEDI reste à l'écoute des problèmes qui peuvent encore se poser.
- **Un « toilettage » des différents textes législatif de la réforme de la représentation des Français de l'étranger** pourra être fait, concernant notamment les élections à venir.
- **Le vote par Internet.** Une consultation a été lancée sur les points perfectibles du vote par Internet. Le travail d'amélioration continue. Les élus seront associés aux tests et un nouveau système va être mis en place. Les points principaux à résoudre : élimination du « problème Java » et ce système sera utilisable de n'importe quel ordinateur. Le Ministère va aussi travailler à l'amélioration de la présentation des candidatures et de leur publication sur Internet ainsi qu'au perfectionnement des systèmes de connexion et mots de passe avec possibilité de récupération des identifiants ou mots de passe perdus.
- **Réforme éventuelle de la LEC** et du système qui permet d'être inscrit à la fois sur une liste électorale en France et sur la LEC, et ainsi de voter en France ou dans son pays de résidence. Les Français ne se retrouvent pas dans ce système. Les discussions sont en cours pour donner le choix entre l'une ou l'autre des listes. Une même réflexion est en cours pour les élections européennes.

Questions suite à l'intervention de M. Bouchard

Hélène Conway-Mouret (Sénatrice) regrette que le dossier consul honoraire n'ait pas abouti. Elle indique que l'inscription sur la LEC reste un acte volontaire. Elle demande si une campagne est envisagée pour inciter Les Français à s'inscrire sur les listes électorales et de quelle manière l'association pourra s'appuyer cette campagne ?

M. Bouchard indique qu'une campagne d'information va être faite depuis Paris en insistant notamment sur l'aspect sécurité. Dans les pays où la sécurité pose problème, les Français s'inscrivent souvent d'eux-mêmes et le service en ligne leur facilitera la tâche. Pour les autres



pays, où il n'y a pas ce réflexe lié à la sécurité, il espère que ce nouveau service attirera un nouveau public, les jeunes notamment. Il indique que si cette campagne peut être relayée par les associations et les élus locaux et élus parlementaires, c'est un plus.

Claude Vilain (Ethiopie) demande quels sont les moyens d'un consulat pour un Français dont le visa se termine, qui a des problèmes financiers pour payer son billet.

M. Bouchard explique qu'il s'agit d'une situation très particulière. Il existe des aides sociales mais elles ne peuvent pas tout résoudre. M. Bouchard évoque le problème des Français qui partent sans couverture sociale ni assurance et se replient sur les consulats en cas de problème.

François Boucher (Mexique) évoque le problème des cartes d'identité. On lui a indiqué au consulat qu'il n'y avait plus de stock pour renouveler les cartes d'identité.

M. Bouchard n'indique n'avoir aucune connaissance de cette situation et compte se renseigner dès lundi. Mais c'est une démarche qui dépend d'un autre ministère.

Edmond Aparicio (Brésil) insiste sur l'urgence de permettre aux consuls honoraires de délivrer des passeports et éviter à des personnes de parcourir des milliers de kilomètres pour récupérer leur passeport. Concernant les échanges universitaires, les brésiliens doivent dépenser des sommes folles pour faire leur VISA. Il regrette aussi que n'aient pas été évoquées les difficultés des conseillers consulaires face à l'administration.

M. Bouchard indique, pour les deux premières problématiques, que le MAEDI est en discussion avec le Ministère de l'intérieur et qu'il faut être patient.

Marion Berthoud (Marc) voudrait savoir l'état d'avancement des négociations sur les tutelles.

M. Bouchard promet qu'il va se renseigner aussi sur l'avancement de ce sujet pendant l'été auprès du ministère des affaires sociales pour faire un point.

Une participante souhaite savoir ce qu'il en est du vote par Internet pour les prochaines présidentielles. Elle évoque aussi le problème des cartes d'identité dont la validité a été prolongée ce qui pose problème à l'étranger car les différents services (Poste etc...) ne sont pas informés.

M. Bouchard précise que le vote par Internet pour les présidentielles n'est pas constitutionnellement possible aujourd'hui. Et il n'y a pas de projet pour généraliser cette possibilité en France.

Concernant la carte d'identité, tous les pays ont été informés mais il reste conscient qu'il est possible que certaines administrations locales n'aient pas été informées et il conseille de voir alors avec le consulat.

Marc Villard (Vietnam) s'enquiert de ce que peuvent faire adhérents et élus de Français du monde-adfe pour l'administration, afin que la réforme devienne vraiment efficace.

M. Bouchard précise qu'il faudrait un dialogue confiant entre les élus, les associations et les Postes et que les Français se mettent à la place de l'administration. Il invite aussi les élus à tenir un langage de vérité vis-à-vis des électeurs et ce en vue d'obtenir un dialogue fécond au-delà du protocole.



VI. Orientations de l'association

Kalliopi Ango Ela (Administratrice) explique que l'association a plusieurs types d'activité portant sur la convivialité et l'information sur les droits. Elle souligne que ce qu'il faut encourager maintenant c'est l'action citoyenne, comme cela se fait régulièrement de façon locale et ponctuelle, mais pas forcément bien coordonnée.

Kalliopi Ango Ela ajoute que le groupe Environnement est parti de ces trois points pour élaborer les fiches activités de préservation de l'environnement qui sont en ligne dans l'espace adhérent.

Elles peuvent demander une adaptation en fonction des zones géographiques mais ce sont des choses qui ont été vécues et réalisées par les sections : bourses scolaires, engagement pour le nettoyage des plages et des rivières, circuits courts, des astuces pour réduire notre empreinte écologique. Ces fiches sont disponibles dans le coin des adhérents. Kalliopi Ango Ela invite les sections à remplir à leur tour des fiches pour mutualiser les activités.

Le site Internet a été enrichi sur la thématique de la COP 21 et le magazine comprend désormais une rubrique environnement.

Hélène Conway-Mouret propose une résolution qui demanderait que les femmes soient plus présentes dans les instances représentantes et dans les actions en lien COP 21. Il faudrait montrer l'exemple et aller vers l'égalité des sexes.

L'Assemblée générale approuve cette motion. (Motion présentée en annexe 1)

Un participant explique qu'il est possible de réaliser des bilans carbone pour les activités et déplacements réalisés en section. On pourrait faire des actions de compensation pour contribuer. Le site Internet Atmosphère permet de faire les bilans carbone de manière scientifique. Michèle Bloch propose à Jasmine Home de faire une fiche pratique qui pourra être mise sur le site.

Jérémie Fosse (Barcelone) propose à nouveau que l'association fasse partie de la Coalition Climat et de mettre en place des actions dans les écoles.

Hélène N'Diaye (Mali) voudrait que l'association se positionne contre Monsanto car elle explique qu'en Afrique de l'Ouest les gens sont mal informés et gardent en tête le slogan « Monsanto contre la faim ».

Monique Cerisier ben Guiga (Présidente) rappelle que l'association a des valeurs fondamentales qui devraient inspirer les sections et être leur colonne vertébrale. Elle insiste alors sur l'importance de faire des fiches pour donner l'idée à d'autres.

Serge Lustac (Luxembourg) explique la section travaille en liaison avec les autres associations d'étrangers au Luxembourg pour lutter contre les discriminations.

Jean-Louis Sabatié (France) évoque l'exemple du Salvador où certains membres de la section en lien avec le Lycée soutiennent un projet de reboisement, projet financé par la compensation carbone du Lycée.



VII. Intervention de Claudine Lepage, sénatrice et candidate à la présidence de l'association

« J'ai souhaité prendre la parole à ce stade de l'Assemblée générale pour remercier Monique en mon nom, en votre nom. Les qualités de Monique, son engagement, son caractère passionné, sa ténacité sont connus de tous.

Pour ma part j'ai rencontré Monique il n'y a pas tout à fait trente ans. C'était en 1988.

Sa détermination et son sens politique m'ont immédiatement frappée. Il est vrai que l'ADFE des années 80 était le siège d'enjeux et de luttes de pouvoir particulièrement exacerbés notamment entre Rocardiens d'un côté et Mitterrandiens de l'autre. Les AG étaient houleuses. Les Montaigu et les Capulet à côté étaient des enfants de chœur!

J'ai ensuite eu, à maintes reprises, l'occasion de croiser la sénatrice qu'elle était devenue toujours aussi engagée, déterminée à l'occasion de ses déplacements à Munich où j'habitais, puis lors des sessions du CSFE, de l'AFE, au Sénat à partir de 2008 et bien sûr, toujours lors des AG de notre association.

Nous avons donc travaillé ensemble depuis de longues années et partagé les mêmes combats. Nous n'avons certes pas toujours été sur la même longueur d'onde et je mentirais si je disais que nous avons toujours partagé les mêmes options. Mais c'est justement cette confrontation, parfois vive des idées, qui fait le charme et bien plus l'intérêt de la politique!

Cependant ces oppositions n'ont jamais eu raison de la profonde estime que je porte à Monique, estime qui, au fil des années, s'est doublée d'amitié.

Son mandat à la présidence de Français du monde fut très riche, notre association ayant eu à gérer, tout à la fois, des élections présidentielles à l'enjeu crucial, les premières élections législatives à l'étranger, mais aussi les premières élections des conseillers consulaires et les premières élections sénatoriales avec un corps électoral démultiplié. Et il faut le dire ces différentes échéances se sont bien déroulées.

Par ailleurs, dès son accession à la présidence de notre association, Monique a eu à cœur de lui donner un nouveau souffle. La rénovation du siège parisien, avec le décroisement opéré, est, à cet égard, un symbole de ce nouvel état d'esprit, décliné dans toutes les actions de l'association.

En ma qualité d'adhérente à Français du monde-adfe et membre aujourd'hui du CA, je lui adresse donc mes sincères remerciements. Merci Monique!

Je profite de la parole qui m'est donnée pour vous annoncer que je présenterai ma candidature au BN devant le CA qui sera élu tout à l'heure, puis à la présidence si je suis élue au BN. Je vois dans cette démarche l'occasion d'être utile à FdM et, ainsi, de lui rendre au moins un peu ce que l'association m'a apporté au cours des vingt-sept dernières années.

Grâce à Monique les premières bases du renouveau ont donc été posées et je suis sûre que nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin. Il nous appartient de réfléchir à la place de Français du Monde dans le nouveau dispositif issu, tant de la création des députés des Français de l'étranger que de la réforme de la représentation des Français de l'étranger. Par ailleurs, la sociologie de nos concitoyens expatriés évolue sans cesse : beaucoup plus jeunes parfois, je pense aux étudiants ou alors beaucoup plus âgés tels les seniors qui partent vivre leur retraite à l'étranger, et de plus en plus nombreux aussi à être nés hors de nos frontières et à être éventuellement porteurs d'une double-nationalité. Conjuguée à l'accélération de la



mondialisation, et aux effets de la révolution numérique sur la communication et la diffusion de l'information, cette transformation nous conduit à nous interroger sur l'évolution des attentes de ces Français, et sur la communication de notre association.

Si le Conseil d'administration m'accorde sa confiance, je serais heureuse de poursuivre l'action de Monique, entourée d'un CA qui, j'en suis sûre, sera toujours riche de personnalités multiples, tant en âge qu'en expérience, très motivées et impliquées. Je n'oublie pas non plus notre formidable équipe de permanentes, Laurence et Hélène et j'ai une pensée toute particulière pour Isabelle, à nos côtés depuis tant d'années, et à qui je souhaite courage et un prompt rétablissement.

C'est peut-être une nouvelle page de l'histoire de Français du Monde qu'il nous appartient aujourd'hui écrire. Je suis certaine que grâce aux évolutions initiées ces toutes dernières années, nous sommes prêts pour affronter l'avenir!

Et n'oublions pas, comme le disait Sartre « L'important n'est pas ce qu'on a fait de nous mais ce que nous faisons nous mêmes de ce qu'on a fait de nous ».

VIII. Election pour le renouvellement du CA

Gérard Martin indique que 2 minutes sont accordées à chaque candidat pour se présenter.

Après la présentation des candidats,

Il est procédé au renouvellement du Conseil d'administration de Français du monde-adfe

13 candidats pour 7 sièges à pourvoir.

Total mandats : - Mandats distribués : 204 - Exprimés/Votants : 203 - Nuls : 0

Résultats

Nom	Prénom	Suffrages
ROMERO	Charles	155
SABATIE	Jean-Louis	88
BARRE	Gaëlle	157
BEKKAI-PIERRE	Djamel	100
BLOCH	Michèle	190
BOUDEMAGH	Yamine	89
EMMANUEL	Marie-Antoinette	7
FOSSE	Jérémie	43
GALEAZZI	Nicole	178
HAGGOUCHI	Karim	106
MANGIAVILLANO	Virgile	91
PETEL	Emmanuel	55
RAMEAU	Serge	44



Le secrétaire général donne lecture des noms des 7 administrateurs élus (noms en rouge) et convoque le nouveau Conseil d'administration, dès l'issue de l'Assemblée générale, en vue de l'élection du bureau national.

Le Bureau National est élu et les membres du BN se répartissent les tâches comme suit :

Présidente : Claudine Lepage

Vice-président : Marie-Pascale Avignon-Vernet

Secrétaire Général : Gérard Martin

Trésorière : Michèle Bloch

Membres : Florence Baillon, Mehdi Benlahcen et Catherine Libeaut

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.

Annexe 1 : Motion présentée par hélène Conway-Mouret et approuvée par l'Assemblée générale

Engagée tant dans la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes que dans la défense de l'environnement, l'association Français du monde-adfe suit avec la plus grande attention la préparation de la 21^{ème} Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (« COP 21 ») qui se déroulera à Paris du 30 novembre au 11 décembre prochains.

Premières victimes du dérèglement climatique parce qu'elles subissent plus durement les effets de la pauvreté, les femmes restent sous-représentées dans l'élaboration de politiques publiques et de stratégies visant à limiter l'effet de serre.

Français du monde-adfe demande que la France réaffirme la place stratégique que doivent occuper les femmes dans la lutte contre le dérèglement climatique en fixant un objectif de parité dans la composition des délégations participant à la COP 21.

La question de la participation des femmes ne doit toutefois pas occulter la nécessaire prise en compte de la dimension du genre face au défi climatique, souvent reléguée à un rang anecdotique.